FNEC FP FO
ACADÉMIE DE BORDEAUX

DÉCLARATION DE LA FNEC-FP-FO
CAEN DU 12 OCTOBRE 2023
Académie de Bordeaux

Madame La Rectrice,
Monsieur Le Vice-Président du Conseil Régional,
Mesdames & Messieurs les membres du Conseil Académique de l'Education Nationale,

Le gouvernement a présenté son plan de lutte contre le « harcèlement scolaire ». Mais aucune autre annonce ne va dans le sens de redonner les moyens permettant à l'Éducation Nationale, à la santé scolaire, à la Protection judiciaire de la Jeunesse de fonctionner.

Au contraire : après la suppression de 2000 postes à la rentrée 2023, le Ministre Attal annonce 2500 nouvelles suppressions de postes d'enseignants pour l'année prochaine, dont 2000 dans l'enseignement public. La baisse relative du nombre d'élèves ne le justifie pas. Au contraire, l'Education Nationale a besoin de classes moins chargées et de moyens à hauteur des enjeux : Des milliers de postes d'infirmières, de médecins scolaires, d'assistantes sociales, d'enseignants spécialisés, de PsyEN, de CPE, le rétablissement des maîtres d'internat – surveillants d'externats, des AED, des AESH avec un vrai statut et une vraie formation !

A ces urgences, le Ministère répond par la proposition de cours d'Empathie…

Le story Telling du Ministère concernant l'Abaya et les problématiques réelles du harcèlement ne doit pas masquer les vrais enjeux de l'Education Nationale. Entre autres, donner des moyens pour gérer l'inclusion systématique et la difficulté scolaire, remédier à la non attractivité du métier d'enseignant.

La problématique du port de l'Abaya, ou de tout vêtement « typé » religieux ne doit pas être prise à la légère. En effet, pour les collègues de plus en plus nombreux confrontés à des situations de provocation, son interdiction n'a rien réglé !

Concernant les problématiques d'inclusion scolaire, aucune nouvelle annonce n'a donc été faite si ce n'est la confirmation de la mise en œuvre de l'Acte 2 de l'Ecole Inclusive avec application progressive à la rentrée 2024 : fermeture des établissements médico-sociaux qui seraient dissous dans les établissements scolaires, remise en cause du nombre d'AESH qui serait trop élevé, fusion des missions des AESH et AED dans un nouveau cadre d'emploi ARE (Accompagnant à la Réussite Educative) sans spécificité, transformation des PIAL en Pôles d'Accompagnement à la Scolarisation.

In fine, cette mutualisation laissera les personnels encore plus seuls et démunis. La conférence nationale du handicap du 26 avril 2023 souligne bien dans son rapport son inquiétude concernant la « déstabilisation » que représenterait la présence de plusieurs adultes dans une classe ! Une entrave à l'autonomie ! Un abandon pur et simple de l'institution !

Concernant l'attractivité du métier, le Ministre évoque une revalorisation historique censée répondre à la crise de recrutement et au contexte inflationniste. Le Ministre Attal affirme donc « entre 125 et 250 € net de plus qu'à la rentrée précédente » pour tous les personnels enseignants.

La réalité, c'est que la grande majorité des personnels enseignants (soit plus de 60%) ne bénéficieront que du doublement de l'indemnité de suivi et d'accompagnement ou d'orientation des élèves (ISAE ou ISOE) soit moins de 100 € par mois. Ceux qui sont dans les 7 premiers échelons de la classe normale, pas les plus nombreux, disposeront en outre d'une augmentation de la prime d'attractivité.

Enfin, le « Pacte » proposé aux enseignants ne répond pas à nos revendications de revalorisation indiciaire, ce pacte demeure un outil de division des personnels et constitue une remise en cause du statut de fonctionnaire. Jusqu'à preuve du contraire et depuis 1946, tout fonctionnaire exerce ses missions exclusivement pour l'état et n'a pas à être contractualisé. Les personnels ne veulent pas travailler plus pour gagner plus, ou plutôt pour perdre moins, ils veulent juste être rémunérés à l'aune du travail accompli.

Quant aux autres personnels, RIEN ou presque ! L'augmenter de 1,5% de la valeur du point d'indice demeure bien en deçà de l'inflation ! Jeudi 28 septembre, le ministre Attal a annoncé avec tambours et trompettes le versement d'une « prime exceptionnelle de pouvoir d'achat » à certains personnels. Cette mesure avait déjà été annoncée par le Ministre Guérini en juin dernier !

Cette prime n'est pas la réponse pérenne exigée par la situation. Les personnels ne veulent pas de primes ou de miettes indemnitaires. La FNEC FP-FO revendique une augmentation générale des salaires à hauteur de l'inflation, avec 10% d'augmentation de la valeur du point d'indice immédiatement, et demande l'ouverture de négociations pour le rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 2000, soit 27,5% de la valeur du point d'indice.

Nous souhaitons également vous parler d'un sondage inacceptable adressé à certains chefs d'établissement. En effet, des personnels de direction ont découvert le 4 octobre dans les boîtes mails de leur établissement, un sondage, prétendument anonyme, commandé à l'Institut CSA par le ministère de l'Éducation nationale sous l'intitulé suivant : l'état d'esprit des chefs d'établissement après la rentrée 2023.

Bric-à-brac de questions où se mêlent politiques éducatives et pédagogiques, carrière et rémunération des enseignants, appréciation des orientations liées aux réformes comme le traitement des atteintes à la laïcité ou des situations de harcèlement…

La méthode de ce sondage a choqué de nombreux chefs d'établissement, notamment adhérents à ID-FO, qui ne sont en rien tenus d'apprécier ou pas la politique de leur ministère.

Mais au-delà de la méthode, des questions interrogent sur les intentions de cette consultation. En effet, il est demandé aux chefs d'établissement comment ils jugent l'action de Gabriel Attal, mais aussi de quel parti politique ils sont le plus proches ou encore l'image qu'ils ont des enseignants…C'est pour la FNEC FP-FO inacceptable !

Concernant la carte des formations professionnelles pré-baccalauréat et post-baccalauréat pour la rentrée 2024, nous souhaitons réaffirmer ici que nous considérons que la méthode n'est pas humainement acceptable. En effet, les collègues concernés par une fermeture de formation, et parfois de poste, l'apprennent seulement quelques jours avant que la décision ne soit arrêtée par les instances. Ils l'apprennent lors de la venue dans leur établissement d'une délégation emmené par la DRAAFPICA… Ne pourrait-on pas imaginer une méthode qui permettrait davantage d'échanges entre l'autorité académique et les équipes pédagogiques ? Des échanges plus nombreux, mais aussi beaucoup plus en amont des décisions ?

Nous espérons que le dialogue est encore possible, le véritable dialogue, pas celui des sourds. Il semblerait que vous ayez entendu nos arguments concernant le maintien au LPO Gustave Eiffel de Bordeaux du BTS « Négociation et Digitalisation de la Relation Client »… Il faut dire que nous opposer la « stratégie territoriale », c'est un peu court. Nous attendons donc la même décision de votre part sur le Bac Pro tertiaire du LP Jehan Dupérier de Saint-Médard en Jalles… La « stratégie territoriale » n'est pas plus acceptable pour cette situation là.

Pour terminer, nous souhaitons rappeler ici une partie des revendications de la FNEC FP-FO :

- Abrogation de la réforme des retraites ;
- Arrêt des suppressions de postes, créations de postes nécessaires dans les écoles, les établissements et les services ;
- Recrutement des personnels sur liste complémentaire dans tous les corps, mise en place de concours au niveau licence et de concours exceptionnels pour pourvoir les postes ;
- Abrogation du SNU ;
- Retrait de la réforme de la voie professionnelle ;
- Abrogation de la loi 3DS ;
- Abrogation de la loi Rilhac ;
- Abandon de l'acte 2 de l'Ecole inclusive, maintien et développement de toutes les structures et postes spécialisés ;
- Un statut de fonctionnaire, un vrai salaire pour les AESH et les AED ; abandon des PIAL ;

- Arrêt de l'évaluation permanente, arrêt des évaluations d'écoles et d'établissements ;
- Non aux formations imposées ou pendant les vacances ; droit à la formation choisie ;
- Arrêt du Pacte et des expérimentations CNR « l'Ecole faisons là ensemble ».

Nous vous remercions pour votre écoute.

Pour la FNEC-FP-FO
André Hernandez, Patrick Mouras
Christophe Grimaux, Eric Mouchet.